

Mention

## Métiers de l'Enseignement, de l'éducation et de la Formation (MEEF) Enseigner dans le 1<sup>er</sup> degré

Parcours

Enseignement polyvalent

Enseignement bilingue français-allemand

Enseignement dans le Primaire en Allemagne et en France (EPAF)

Adaptation à la Diversité des élèves - 1<sup>er</sup> degré (ADE)

Objectifs

Les deux années du master permettent de réactualiser et renforcer les connaissances disciplinaires, d'acquérir les connaissances et les pratiques liées aux compétences professionnelles.

L'objectif premier de cette mention est de former des étudiants au métier d'enseignant (polyvalent monolingue français, bilingue français-allemand ou spécialisé) du premier degré et de leur proposer une initiation aux méthodes de la recherche universitaire pour amorcer une réflexion critique sur les objets d'enseignement et sur les pratiques professionnelles. Il s'agit aussi de développer des compétences transférables dans d'autres domaines d'activités et de permettre aux étudiants, le cas échéant, de s'orienter vers d'autres métiers de l'éducation et de la formation. Les enseignements sont fondés sur l'articulation entre apports théoriques de savoirs fondamentaux, préparation aux concours ou aux certifications, mises en situation professionnelle et analyse de pratiques professionnelles.

Dans l'optique de la préparation aux concours ou à la certification CAPPEI, la formation doit apprendre aux étudiants à utiliser leurs connaissances dans une perspective critique, à analyser des informations et des documents, à développer un esprit de synthèse et à exposer et discuter une démarche adoptée ou des choix pédagogiques et éducatifs, en insistant sur la rigueur de l'argumentation et du raisonnement.

Outre une réussite aux concours ou à la certification, ces compétences réflexives et analytiques peuvent permettre aux étudiants de prétendre à une orientation vers un cursus de recherche dans le domaine de l'éducation, de l'encadrement et de la formation.

Dans l'optique de la préparation au métier d'enseignant, la formation doit permettre aux étudiants de développer les compétences fixées par l'arrêté du 1er juillet 2013 proposant la « liste des compétences que les professeurs, professeurs documentalistes et conseillers

principaux d'éducation doivent maîtriser pour l'exercice de leur métier » complétées par celles du référentiel des compétences caractéristiques d'un enseignant spécialisé (circulaire n° 2017-026 du 14-2-2017) pour le parcours ADE – second degré. Les deux années du Master visent à l'acquisition de l'ensemble des compétences de ce référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (tous parcours) et de celui spécifique aux enseignants spécialisés (parcours ADE uniquement).

Dans l'esprit des formations « LMD », le diplôme Master valide un niveau de réflexion et d'analyse permettant à son titulaire d'appréhender avec justesse les démarches et les enjeux scientifiques sous-tendant les applications des disciplines étudiées dans les milieux professionnels. Il sera donc proposé aux étudiants de découvrir de l'intérieur, par le biais de séminaires « d'initiation à la recherche », le fonctionnement de la recherche universitaire et les méthodologies développées. Ce projet ne saurait être réduit à une simple exigence permettant aux éventuels candidats échouant aux concours de se réorienter, mais doit être vu comme une compétence nécessaire aux futurs enseignants ou encadrants. En effet, ces formations leur permettront d'enrichir la qualité de leurs actions par une véritable connaissance de la recherche et des postures qu'elle implique.

Enfin, les compétences induites par la formation, telles que la communication, l'animation de groupes, le travail en équipe, les capacités d'analyse et de synthèse, ou les aptitudes à la conduite de projet, notamment, sont de nature à qualifier le titulaire de ce master pour des fonctions d'encadrement hors du champ strict de l'enseignement scolaire.

Pré-requis

### Pré-requis et conditions d'admission

- ♦ **Master 1 - licences conseillées : licence correspondant à une discipline enseignée à l'école primaire, licence sciences de l'éducation, autres licences**

VAPP possibles

admission : épreuve écrite prenant la forme d'un QCM (pour les deux parcours)

entretien en langues allemande et française pour le parcours Enseignement bilingue français-allemand

- ♦ **Master 2 - pré-requis : master 1 correspondant**

admission sur dossier pour autre profil, VAPP possibles

entretien en langues allemande et française pour le parcours Enseignement bilingue français-allemand

Calendrier

### Calendrier et modalités d'inscription - Année universitaire 2019-2020

Précandidatures sur [inspe.unistra.fr](https://inspe.unistra.fr), printemps 2020.

Bourses

### Bourses 1er degré bilingue

Afin de promouvoir l'enseignement bilingue français-allemand, le Rectorat de l'Académie de Strasbourg soutient les étudiants inscrits en Master 1 MEEF Enseigner dans le 1er degré, parcours enseignement bilingue français-allemand par l'octroi d'une bourse.

En 1ère année, les étudiants devront effectuer un stage obligatoire dans une école allemande et, en 2ème année, éefonder leur mémoire sur des problématiques bilingues ou plurilingues, biculturelles ou interculturelles relatives à l'enseignement en langue étrangère de disciplines non linguistiques, ou encore plus largement, sur la dimension internationale de l'éducation et de l'enseignement (politiques éducatives comparées, préconisations européennes ...).

Contenus de la formation

### Maquettes (voir documents centraux)

Débouchés

### Concours Education nationale

*Métier* : Professeur du premier degré généraliste ou spécialisé dans l'inclusion (ADE) - enseignement du 1<sup>er</sup> degré

*Domaine d'activité* : Enseignement public, enseignement privé sous contrat

### Autres débouchés

*Métier* : Professions de l'éducation, de la formation et, dans une moindre mesure, celles de l'animation culturelle et du travail social

*Domaine d'activité* : Enseignement privé hors contrat, secteur associatif, collectivité territoriales, enseignements à l'étranger (Suisse, Allemagne...)

### Poursuite d'études

Doctorat

Contacts

**Responsable du service : Anne Urban** - [anne.urban@inspe.unistra.fr](mailto:anne.urban@inspe.unistra.fr)

Responsable du bureau master MEEF 1<sup>er</sup> degré Strasbourg :

Laurence Hamm - 03.88.43.82.24 - [laurence.hamm@inspe.unistra.fr](mailto:laurence.hamm@inspe.unistra.fr)

Responsable du bureau master MEEF 1<sup>er</sup> degré Colmar :

Patricia Schmitt - 03.89.21.60.42 - [patricia.schmitt@inspe.unistra.fr](mailto:patricia.schmitt@inspe.unistra.fr)

**Responsable de la mention : Claire Metz** - [claire.metz@inspe.unistra.fr](mailto:claire.metz@inspe.unistra.fr)

### Responsables du parcours 1er degré polyvalent :

Corinne Jaeck (Strasbourg) - [corinne.jaeck@inspe.unistra.fr](mailto:corinne.jaeck@inspe.unistra.fr)

Nicolas Sechaud (Strasbourg) - [nicolas.sechaud@inspe.unistra.fr](mailto:nicolas.sechaud@inspe.unistra.fr)

Nathalie Bertrand (Colmar) - [nathalie.bertrand@inspe.unistra.fr](mailto:nathalie.bertrand@inspe.unistra.fr)

### Responsables du parcours 1er degré bilingue et EPAF :

Thierry Rohmer - [thierry.rohmer@inspe.unistra.fr](mailto:thierry.rohmer@inspe.unistra.fr)

Annie Camenisch - [annie.camenisch@inspe.unistra.fr](mailto:annie.camenisch@inspe.unistra.fr)

### Responsables du parcours ADE 1er degré :

Sonia Lorant - [sonia.lorant@inspe.unistra.fr](mailto:sonia.lorant@inspe.unistra.fr)

Lisa Lefèvre - [lisa.lefevre@inspe.unistra.fr](mailto:lisa.lefevre@inspe.unistra.fr)

### INFORMATION IMPORTANTE :

**Dans le cadre de la loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 "Pour une École de la confiance", une réforme de la formation des enseignants est en cours :**

- ♦ **Le contenu de la formation en master MEEF présenté dans ce document connaîtra quelques évolutions dès la rentrée 2020 mais se déroulera toujours en deux ans.**
- ♦ **Les étudiants réaliseront toujours des stages sur le terrain : stage d'observation et pratique accompagnée et stage en responsabilité rémunéré.**
- ♦ **En 2022, les épreuves des concours (organisés par le ministère de l'Éducation nationale pour l'enseignement dans le secteur public, ainsi que les concours liés à l'enseignement privé sous contrat, l'enseignement en lycée agricole...), actuellement placées à la fin de la 1<sup>ère</sup> année de master, seront déplacées pour tous les candidats à la fin de la 2<sup>ème</sup> année de master MEEF.**